

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit

CONSEIL ACADÉMIQUE FACULTAIRE

**PROCÈS-VERBAL de la cent-quarante-quatrième assemblée ordinaire
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,
tenue le 15 janvier 2025, à 13h30 en mode hybride (N-7050 - Zoom)**

MEMBRES PRÉSENTS

AUDET, FRANÇOIS	DIRECTEUR DE L'IEIM
BERGEVIN, ÉLI	REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DU BACCALURÉAT EN SCIENCE POLITIQUE
BERNSTEIN, STÉPHANIE	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
BOUCHARD, VALÉRIE	REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
BOULANGER, ÉRIC	REPRÉSENTANT DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCE POLITIQUE
BRUNET, LYSA	REPRÉSENTANTE DES EMPLOYÉ.E.S DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
CARRON, DJEMILA	PROFESSEURE REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES SCIENCES JURIDIQUES
CHAGNON, RACHEL	DOYENNE
CHARRON, SIMON	CONSEILLER À LA VIE ÉTUDIANTE
CHEVRIER, MARC	PROFESSEUR REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE SCIENCE POLITIQUE
CLAVIER, CAROLE	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
COX, RACHEL	DIRECTRICE, CERTIFICAT EN DROIT SOCIAL ET DU TRAVAIL
CYR-REID, VÉRONIQUE	REPRÉSENTANTE DES EMPLOYÉ.E.S DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
DUPUIS-DÉRI, FRANCIS	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE
GOSSELIN, TANIA	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DES BACCALURÉATS BIDISCIPLINAIRES
JEGEN, MAYA	VICE-DOYENNE AUX ÉTUDES
LAFRANCE, XAVIER	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE
MANDÉ, ISSIKA	PROFESSEUR REPRÉSENTANT LA COMMISSION DES ÉTUDES
MASSIE, JUSTIN	DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
MATHIEU, CATHERINE	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN DROIT
PIQUET, HÉLÈNE	VICE-DOYENNE À LA RECHERCHE
RIOUX, MICHÈLE	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DU BRIDI
TRILSCH, MIRJA	DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES

MEMBRES ABSENTS*

BRETON-LE GOFF, GAËLLE*	REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
ERGUN, MAHIR	REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
FORGET, LAURENCE	ÉTUDIANTE REPRÉSENTANTE DE L'AFESPED
ZAYANI, MOHAMED ANOIR	REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT

*ABSENCE MOTIVÉE

OBSERVATEURS PRÉSENTS

DE CHAMPLAIN, OLIVIER	AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
DORAIS, SÉBASTIEN	COORDONNATEUR
POOL-BOURQUE, CATHERINE	AGENTE DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
ST-MICHEL, ALEXANDRA	AGENTE DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
BOUDREAU, ISABELLE	SECRÉTAIRE DE DÉCANAT

Projet d'ordre du jour

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour de la cent-quarante-quatrième (144^e) assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire**
- 2. Adoption du procès-verbal de la cent-quarante-troisième (143^e) assemblée du Conseil académique facultaire tenue le 6 novembre 2024**
- 3. Affaires en découlant**
 - 3.1 Registre des suivis de la séance du 6 novembre 2024
 - 3.2 Modification à la politique de soutien à la recherche pour la faculté
- 4. Consultations**
 - 4.1 Politique des écoles d'été
 - 4.2 Planification facultaire des opérations d'évaluation décennale des programmes
- 5. Présentation**
 - 5.1 Visite du recteur
- 6. Information**
 - 6.1 Point d'information de la doyenne
 - 6.2 Point d'information de la vice-doyenne aux études
 - 6.3 Point d'information de la recherche
 - 6.4 Point d'information de la directrice du Département des sciences juridiques
 - 6.5 Point d'information du directeur du Département de science politique
 - 6.6 Point d'information du directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)
 - 6.7 Point d'information de la coordonnatrice du Centre de développement professionnel
- 7. Motions d'accueil, de remerciement et de félicitations**
 - 7.1 Motion félicitations à l'équipe du 24h Tremblant
 - 7.2 Motion félicitations à Charles-Philippe David
 - 7.3 Motion félicitations à Bernard Duhaime
 - 7.4 Motion félicitations à Guy Saint-Jacques
 - 7.5 Motion félicitations à l'équipe des Jeux de science politique
- 5. Affaires étudiantes**
- 6. Divers**
- 7. Dépôt de documents**
- 8. Date de la prochaine réunion**

Mercredi 12 mars 2025 à 13h30.
- 9. Levée de l'Assemblée**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Justin Massie, directeur du Département de science politique, préside la séance, et Isabelle Boudreault, secrétaire du Décanat, agit en tant que secrétaire rédactrice.

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la cent-quarante-quatrième (144^e) assemblée ordinaire du 15 janvier 2025 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit.

L'ordre du jour de la cent-quarante-quatrième (144^e) assemblée ordinaire est proposé par François Audet, appuyé par Maya Jegen, et adopté tel que présenté en séance.

2. Adoption du procès-verbal de la cent-quarante-troisième (143^e) assemblée du Conseil académique facultaire tenue le 6 novembre 2024

Le procès-verbal de la cent-quarante-troisième assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire est proposé par Lysa Brunet, appuyé par François Audet, et adopté tel que présenté en séance.

3. Affaires en découlant

3.1 Registre des suivis de la séance du 6 novembre 2024

La doyenne, Rachel Chagnon, informe l'assemblée que la majorité des points figurant sur la liste des suivis ont été réalisés, à l'exception de ceux nécessitant un suivi à plus long terme, notamment le bilan des priorités 2024-2025 et la résolution adoptant les priorités 2025-2026.

L'élaboration de la politique d'été a suivi plusieurs étapes, qui ont été toutes franchies. La version finale sera présentée lors de cette séance pour adoption.

Le dernier suivi sera assuré par Lysa Brunet, représentante des personnes employées de soutien. Il concerne la participation aux 24h Tremblant par une équipe composée des membres de la Faculté. L'événement a été un succès : l'objectif financier a été dépassé, et l'équipe envisage de renouveler l'expérience l'an prochain.

3.2 Modification à la politique de soutien à la recherche pour la faculté

La résolution suivante a été adoptée par le Conseil académique facultaire lors d'une consultation virtuelle tenue du 19 au 22 novembre 2024. Elle intègre les demandes de modifications formulées lors de la séance du Conseil du 6 novembre 2024.

Modification à la politique de soutien à la recherche pour la Faculté de science politique et de droit

Résolution CFSPD-2024-2025-949

ATTENDU l'adoption de la Politique de soutien à la recherche de la Faculté de science politique et de droit par le Conseil académique facultaire le 30 août 2017;

ATTENDU l'examen de la mise en application de la politique par le Comité facultaire de la recherche;

ATTENDU l'article 2.1 de la politique qui encadre les concours d'appui aux activités de diffusion et d'échange de connaissances;

ATTENDU le nombre de demandes soumises au Comité facultaire de la recherche pour le financement de cocktails et repas tenus lors d'événements auxquels la Faculté de science politique et de droit accorde un soutien financier;

ATTENDU la volonté du comité facultaire de la recherche de voir une portion significative des fonds octroyés bénéficier aux personnes étudiantes;

ATTENDU que les activités financées par la Faculté doivent être accessibles virtuellement ou en personne aux étudiantes et étudiants de la Faculté;

ATTENDU le travail du comité facultaire de la recherche visant à réviser la Politique de soutien à la recherche;

ATTENDU les résultats de la consultation virtuelle:

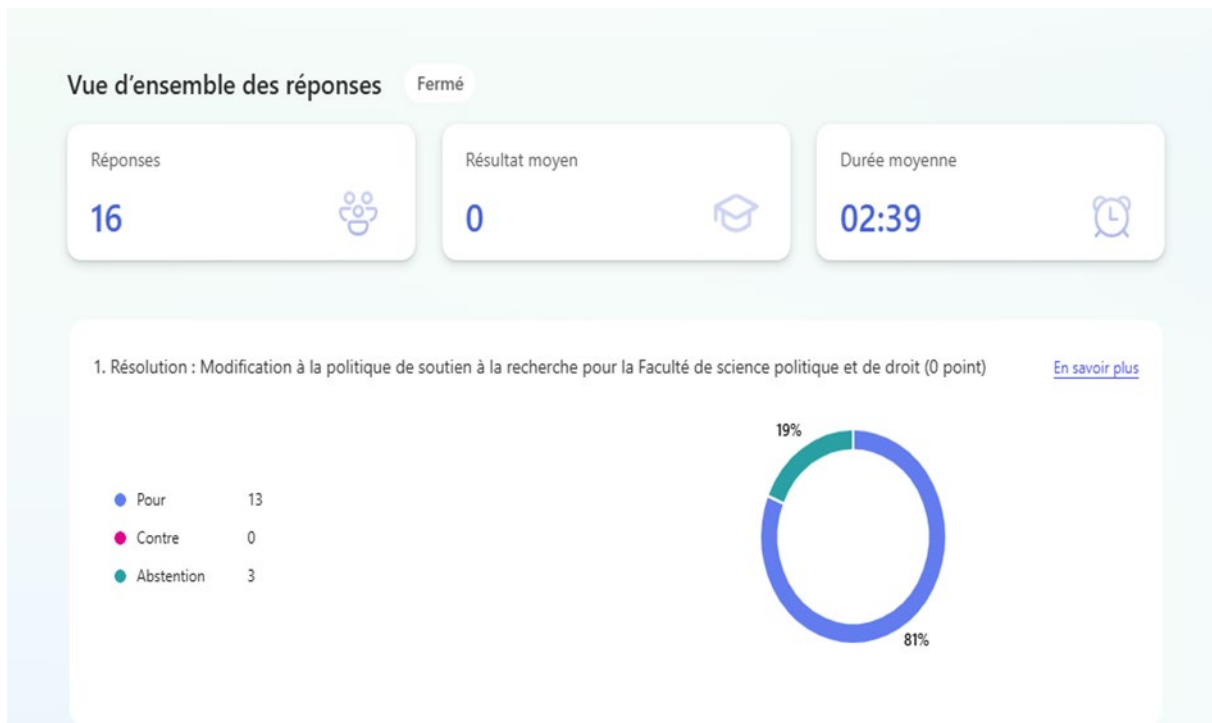
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 3

IL EST PROPOSÉ par Hélène Piquet, appuyé par Rachel Chagnon, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

MODIFIE l'article 2.1 de la politique facultaire de la recherche comme suit :

Article actuel	Article proposé
<p>-...-</p> <p>Les dépenses <i>non admissibles</i> sont les publications, le financement destiné aux associations scientifiques, aux assemblées générales annuelles et à toute autre activité directement liée aux réunions administratives d'une association; le lancement de livre et toute autre activité de diffusion de rapports.</p> <p>Seules les activités de rayonnement qui sont accessibles aux communautés de l'UQAM sont admissibles.</p> <p>-...-</p>	<p>-...-</p> <p>Les dépenses <i>non admissibles</i> sont les publications, le financement destiné aux associations scientifiques, aux assemblées générales annuelles et à toute autre activité directement liée aux réunions administratives d'une association; le lancement de livre et toute autre activité de diffusion de rapports.</p> <p><i>Le financement de repas ou cocktails ne peut dépasser plus de 50% du montant accordé par la faculté de science politique et de droit pour un événement. Les montants admissibles pour le financement des repas sont ceux établis par le Conseil du Trésor, tels que définis dans la directive SF-2 des Services financiers et de l'approvisionnement.</i></p> <p>Seules les activités de rayonnement qui sont accessibles, <i>en personne ou à distance</i>, aux communautés de l'UQAM sont admissibles.</p> <p>-...-</p>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



4. Consultations

4.1 Politique des écoles d'été

Catherine Pool-Bourque, agente de recherche et de planification, présente la politique des écoles d'été. À la suite de nombreuses consultations auprès du corps professoral de la Faculté, la proposition finale regroupe deux volets : la politique des écoles d'été et le séjour d'études à l'international. Afin d'assurer une meilleure compréhension, des définitions ont été ajoutées.

Rachel Chagnon souligne que le calendrier proposé à l'Article 10 n'est pas réaliste. Par conséquent, avant l'adoption de la résolution qui entérinera la politique, deux modifications seront apportées en séance :

AMENDEMENT à l'Article 10 du projet de politique facultaire n° 7 des écoles d'été proposé par Justin Massie, appuyé par François Audet :

Article 10 - *Agenda des dépôts de projets*

- Ajouter :

'La Faculté fournira un calendrier annuel de dépôt au début de chaque année académique.'

- Éliminer tout ce qui précède la phrase ajoutée, soit :

‘Afin que l’activité puisse être intégrée au plan de travail de la personne en charge d’une école d’été ou d’un séjour d’étude, les projets doivent être déposés à la Faculté doivent être déposés à la faculté au plus tard le 1^{er} février de l’année académique précédant celle où l’école doit avoir lieu.

Les projets déposés seront évalués par le Comité des études, qui fera connaître les résultats au plus tard le 1^{er} mars suivant.’

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Cette modification permettra de lancer le processus dès le premier mois de l’année académique où se déroulera l’école d’été. La personne responsable du projet disposera ainsi de deux sessions pour organiser son école et accomplir les démarches administratives requises (modification de son plan de travail et autres formalités).

Adoption de la Politique facultaire n° 7 des écoles d’été Résolution CFSPD 2024-2025-950

ATTENDU le besoin exprimé d’établir une politique d’école d’été lors des Conseils académiques du 20 septembre 2006 (point 6.3), du 28 novembre 2012 (point 5.4), du 30 janvier 2013 (point 5.2); du 27 mars 2013 (point 5.3); du 27 novembre 2013 (point 5.1); du 29 janvier 2014 (point 3); du 20 janvier 2016 (point 5.3); du 25 mai 2016 (point 5.2) ainsi que du 19 octobre 2016 (point 3);

ATTENDU l’objectif formulé dans le plan stratégique 2024-2028, volet recherche, de préparer et mettre en œuvre une politique facultaire des écoles d’été pour l’hiver 2025;

ATTENDU la présentation du projet de politique sur les écoles d’été lors du Conseil académique facultaire du 6 novembre 2024;

ATTENDU la consultation qui s’est déroulée du 7 novembre au 12 décembre 2024 auprès de tous les professeurs, les professeures de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU le traitement des suggestions et commentaires reçues ajoutés à la politique;

ATTENDU la présentation de la nouvelle version aux Comités de régie du 12 décembre 2024 et du 7 janvier 2025;

ATTENDU le projet de politique des écoles présenté au Comité exécutif du 8 janvier 2025;

ATTENDU le projet de politique des écoles déposé auprès des membres du Conseil académique facultaire le 15 janvier 2025;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Rachel Chagnon, appuyé par François Audet, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

ADOPTE la Politique facultaire n° 7 des écoles d'été pour une entrée en vigueur immédiate.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La doyenne termine ce point en rappelant que, même si cette politique est perfectible, elle offrira une vision plus concertée des écoles d'été, ce qui permettra la collaboration des deux départements de la Faculté et de l'IEIM et ce, à la hauteur des autres écoles d'été qui se déroulent à l'extérieur de l'UQAM. Elle remercie toutes les personnes qui ont contribué au processus d'élaboration de cette politique.

4.2 Planification facultaire des opérations d'évaluation décennale des programmes

La vice-doyenne aux études, Maya Jegen, rappelle que cette résolution répond à une exigence imposée par le Ministère. Elle précise que cet exercice offre également l'opportunité d'apporter des modifications substantielles aux programmes concernés. La doyenne ajoute que la Faculté est actuellement engagée dans une reconfiguration du travail de son personnel professionnel, dont l'objectif est de mieux soutenir les directions de programme pour cette tâche. Par ailleurs, le bureau des études a revu son modèle de gestion et propose désormais un soutien renforcé pour l'analyse des données statistiques.

Planification facultaire des opérations d'évaluation décennale des programmes RÉSOLUTION CFSPD-2024-2025-951

ATTENDU l'Article 6 de la Politique n° 14 d'évaluation des programmes stipulant que tous les programmes de grade doivent être soumis, au moins une fois à tous les dix ans, à une évaluation;

ATTENDU l'Article 7 de la Politique n° 14 d'évaluation des programmes demandant une résolution des comités de programme et du Conseil académique facultaire;

ATTENDU la résolution du comité de programme de la maîtrise en droit du 4 décembre 2024 et l'addendum à cette résolution du 9 décembre 2024 demandant l'inscription du programme (concentrations 1617, 1618, 1627, 1661, 2362, 2366, 2367) à la planification annuelle des opérations d'évaluation décennale 2025-26;

ATTENDU la résolution du comité de programme du doctorat en science politique (2024-25_1) demandant l'inscription du programme (3555) à la planification annuelle des opérations d'évaluation décennale 2025-26;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Maya Jegen, appuyé par Lysa Brunet, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études d'inscrire le programme de maîtrise en droit avec toutes ses concentrations et le programme de doctorat en science politique à la planification institutionnelle des évaluations pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Présentation

5.1 Visite du recteur

La doyenne présente le recteur, monsieur Pallage, dont l'intervention prendra la forme d'une discussion. Il exprime sa gratitude envers les personnes présentes et souligne qu'il est là pour écouter les préoccupations de chaque personne. Il en profite pour offrir à toutes et tous ses vœux de santé pour l'année 2025, ainsi que de joie de vivre et de paix. Son mandat atteindra sa deuxième année en avril prochain et déjà, il peut en faire une rétrospection.

Effectifs étudiants

Après la perte de 10 000 étudiants, une nouvelle tendance se profile : les inscriptions sont en hausse, possiblement en raison de l'amélioration des services. Au cours de l'année écoulée, le Registrariat a été rattaché au Rectorat afin de permettre une collaboration directe entre le recteur et les équipes. Plusieurs processus ont été modifiés, et les personnes employées se sentent plus impliquées et engagées, proposant des solutions concrètes. À l'automne dernier, l'UQAM s'est distinguée par la rapidité de ses réponses aux candidates, aux candidats, obtenant les meilleurs résultats pour cet aspect, souvent décisif, des inscriptions. Cela a conduit à une augmentation de plus de 3% des inscriptions en septembre, malgré les abandons et les défis liés aux dossiers. On observe également une hausse des effectifs à temps plein.

Amélioration des services

Ce qui été réalisé au registrariat peut l'être dans tous les services à l'UQAM. Le recteur a commencé à collaborer avec le Service des relations internationales, dont le rôle stratégique est indéniable, l'ouverture sur le monde étant une valeur essentielle. L'UQAM doit offrir un service de qualité, tant pour permettre à nos étudiantes, nos étudiants de passer un semestre à l'étranger que pour accueillir les étudiants internationaux. Ayant vécu personnellement cette expérience avec l'un de ses fils, le recteur a admis que l'université n'a pas toujours été à la hauteur. Le directeur actuel travaille activement à améliorer ce service, en renforçant l'accueil, l'information et le soutien aux étudiants souhaitant vivre cette expérience d'échange.

La nouvelle vice-rectrice à la vie académique s'est attaquée au Bureau des études, qui a été renommé le Service aux études. Le terme 'service' est important car il souligne leur rôle au service de notre communauté. Ce n'est pas encore parfait, mais des progrès sont réalisés.

Plusieurs grands chantiers sont en cours, et celui de repenser l'allocation des ressources à l'UQAM en fait partie. Actuellement, les budgets annuels sont largement basés sur un simple copier-coller des années précédentes. Lorsqu'il est possible d'ajouter des fonds, cela se réalise, mais la contrainte force plus souvent de procéder à des coupes.

Afin de tenir sa promesse de ne pas réduire les budgets, le recteur rappelle qu'un budget est constitué non seulement de dépenses, mais aussi de revenus. Ainsi, pour équilibrer un budget, il est possible de réduire les dépenses, mais aussi d'augmenter les revenus. La hausse des effectifs étudiants a eu un impact positif sur les revenus grâce aux subventions gouvernementales, offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre aux différentes entités.

Le recteur souligne également l'importance de la réalisation de la Salle du tribunal-école, et la doyenne insiste sur le fait qu'elle doit impérativement rester sous la juridiction de la Faculté. Le

recteur répond que si l'université disposait de plus de 'moyens propres', cela accélérerait considérablement le développement de ces projets.

Plan stratégique

Le plan stratégique de l'UQAM a été adopté récemment et il est en application depuis un an. Il a été élaboré en s'appuyant sur un vaste sondage auprès de la communauté universitaire afin d'identifier les enjeux prioritaires. À la suite de ce sondage, plusieurs ateliers ont été organisés, dont un majeur réunissant la Commission des études, le Conseil d'administration et le Comité de direction. C'était la première fois depuis la création de l'UQAM que ces instances se retrouvaient autour d'une même table.

Ce plan stratégique se distingue par sa simplicité et sa flexibilité. Monsieur Pallage rappelle l'une des missions fondamentales de l'UQAM : rendre les études universitaires en français accessibles à toutes et à tous. Plus que jamais, l'université affirme son engagement envers le savoir en français, le bien-être de la société et elle le prouve en étant impliquée dans son quartier pour lequel elle veut être une actrice du changement.

La création du poste de vice-rectrice associée à la Relance du Quartier latin constitue une mesure concrète en ce sens. Cette relance figure parmi les cinq priorités du plan. Des rencontres régulières ont lieu avec divers partenaires du quartier, et, au fil des séances, le nombre de participants ne cesse d'augmenter, témoignant d'une réelle volonté de collaboration. Ensemble, nous sommes 40 000, et notre impact est considérable.

Période de questions

La doyenne remercie le recteur pour ce travail qui vise l'amélioration des services.

Un membre soulève une question concernant le Service des études : est-ce que la coordination pourrait être optimisée ? Une meilleure organisation faciliterait sans doute le travail de toutes les personnes intervenantes.

Le recteur souligne l'importance de la rétroaction et encourage les membres de la communauté à lui signaler tout dysfonctionnement dans les communications. De son côté, la doyenne mentionne que plusieurs membres du personnel collaborent avec différents services et constatent que, trop souvent, une intervention d'un niveau hiérarchique supérieur est nécessaire pour obtenir des réponses rapides, les courriels ayant tendance à se perdre.

Le recteur insiste sur la nécessité de transformer la culture institutionnelle et d'intégrer pleinement la notion de service essentiel. À titre d'exemple, lorsqu'un étudiant international a besoin d'une lettre pour son visa, plutôt que de le renvoyer chez lui bredouille, pourquoi ne pas traiter sa demande immédiatement, l'accompagner avec empathie et chercher à l'aider ? Une démarche aussi simple peut représenter un immense soulagement pour l'étudiant.

Si cela ne fonctionne pas, le recteur suggère aux membres du Conseil à le placer en cc dans les courriels. L'invitation suscite un intérêt.

Innovation pour le secteur de la recherche

Comment dépasser les problèmes de communication ?

Le recteur rappelle que la recherche et la création sont au cœur de nos valeurs, et nous excellons dans ces domaines. Jusqu'à tout récemment, l'UQAM se classait au premier rang au Québec en matière de recherche, parmi les universités sans faculté de médecine. Cependant, le budget du Vice-rectorat à la recherche n'a pas été augmenté depuis longtemps et il était déjà insuffisant à l'origine. Sensible à cette situation, le recteur ajoute qu'il est temps d'aller plus loin et termine sa réponse en mentionnant que nous pouvons et nous devons faire mieux.

La directrice administrative, Julie Duchesne, souligne qu'actuellement, soixante personnes travaillent à ce service, mais aucune n'est spécifiquement dédiée à notre Faculté. Ne serait-il pas pertinent de repenser la répartition des services ? En effet, si on veut optimiser l'efficacité de nos personnes professionnelles, il peut être frustrant de retourner un dossier modifié selon les directives reçues de ce service et que ce dernier nous revienne, une fois de plus, révisé par une autre personne qui demande des corrections différentes. Si nous optons pour la décentralisation, assumons-la pleinement en faisant confiance à nos personnes professionnelles, assurons une formation uniforme sur la réglementation, mais cessons les doublons inutiles. Le recteur confirme que cette direction est prise et il est conscient de l'urgence de mettre fin aux délais de traitement causés par ces dysfonctionnements.

Impact politique

Un membre apprécie le support qu'apporte les personnes agentes de la recherche. Toutefois, il y a une inquiétude quant à l'impact qu'aura l'arrivée de monsieur Poilievre sur le réseau des universités du Québec. Par exemple, concernant le comité d'éthique en recherche, on constate que les exigences ne cessent d'augmenter. S'agit-il d'une volonté accrue de contrôle ? Sans minimiser l'importance de ces règles, la question se pose. Le recteur admet ne pas avoir de réponse à ce sujet, mais il recommande d'écrire au vice-recteur à ce sujet, toujours en le mettant en c.c. (car il aimerait bien le savoir également).

Octroi de bourses

Un membre du conseil mentionne que l'octroi de bourses aux personnes étudiantes pourrait être une solution pour pallier les augmentations des frais de scolarité. Qu'en pense-t'il ?

En effet, il est essentiel de collaborer plus étroitement avec la Fondation de l'UQAM, un organisme, le rappelle-t'il, indépendant doté d'une structure juridique distincte. La mission de la Fondation et celle de l'UQAM n'ont pas toujours été parfaitement enlignée, ce qui ne l'a pas empêchée de faire un excellent travail. Qu'on se rappelle la dernière campagne majeure qui a permis de recueillir plus de 100 millions de dollars en don, un montant historique. Néanmoins, on souhaite que les deux organismes partagent les mêmes objectifs. La Fondation dispose désormais d'une nouvelle gouvernance, avec un conseil d'administration réduit ainsi qu'un nouveau directeur général issu de l'UQAM. D'ici un an, une autre campagne majeure sera lancée.

Grève des personnes chargées de cours

La visite du recteur se termine sur l'espoir qu'il n'y aura pas de grèves des personnes chargées de cours. Il précise qu'il est à la table de négociation, une information jugée rassurante par quelques membres du Conseil. La doyenne le remercie pour le temps qu'il nous a accordé.

6. Information

6.1 Point d'information de la doyenne

Répartition des budgets

Ce sujet a été au cœur de la première réunion du Comité de direction de l'UQAM : comment mieux répartir les ressources afin de garantir un soutien accru aux services de base et aux unités administratives. Un vaste chantier s'amorce pour répondre à cette priorité.

Priorités stratégiques

Pour la seconde moitié de l'année 2024-2025, la Faculté poursuit diverses actions pour atteindre ses objectifs. Parmi celles-ci figurent l'amélioration des stratégies de recrutement et d'accueil des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants, ainsi que le renforcement de son ancrage auprès des Premières nations, notamment par l'affichage de postes. La Faculté s'emploie également à accroître la visibilité de ses chercheuses et ses chercheurs en mettant en valeur leurs travaux. De plus, en collaboration avec les directions de programme de premier cycle, nos différents supports de mentorat seront mis à jour.

Enfin, il convient de souligner que le Bilan 2023-2024, envoyé partout, a eu un impact positif. Également à mentionner : la création des nouvelles chaires juniores est désormais imminente.

Nouvelles directions de programmes

Trois candidatures ont été reçues pour les directions suivantes :

- Unité de programmes des baccalauréats bidisciplinaires;
- Unité de programmes de cycles supérieurs en droit;
- Unité de programme du doctorat en science politique.

Les avis d'élection seront affichés demain et les élections se tiendront la semaine prochaine. Il est probable qu'aucune direction de programme ne sera vacante pour le 1^{er} juin 2025.

Soutenances de thèse

L'organisation des soutenances de thèse devient de plus en plus complexe, en particulier avec le mode comodal. Cela représente un défi logistique, notamment en raison de la disponibilité limitée des personnes techniciennes, qui ne sont pas présentes avant 09h00. Cette contrainte affecte aussi bien la représentation de la doyenne que l'accessibilité aux services techniques, dont les horaires sont de 9 h à 17 h.

Afin d'évaluer les pratiques en vigueur dans les autres facultés, les agentes et l'agent de gestion ainsi que la coordonnatrice, Nina Escoute, ont mené une analyse. Un document contenant un ensemble de directives sera présenté lors du prochain Conseil académique. Il est à noter que cette approche est déjà appliquée dans l'autres facultés. On peut déjà annoncer qu'aucune soutenance de thèse ne pourra avoir lieu en dehors des heures de travail.

On adoptera sous peu une pratique déjà en vigueur dans d'autres facultés à l'UQAM : l'établissement d'une liste de professeurs, de professeures volontaires pour représenter la doyenne ou le doyen. Cette responsabilité sera intégrée à leur service à la collectivité et inclura quelques tâches de gestion.

Un membre du conseil rappelle l'importance d'une soutenance et estime qu'un soutenant, une soutenance devrait avoir accès à la salle des Boiseries, malgré les frais, afin de préserver son caractère solennel et le décorum. Quoique d'apparat, on rappelle que cette salle, technologiquement parlant, ne répond pas au besoin d'une soutenance et qu'il y a des coûts reliés aux services audiovisuels. De plus, elle est souvent réservée longtemps d'avance, ce qui la rend difficilement accessible.

La directrice administrative mentionne que les plans d'aménagement de nos futurs locaux comprennent trois salles institutionnelles dédiées aux soutenances, incluant une salle de réception. La livraison est prévue pour mai 2026.

Finalement, si besoin il y a, Sébastien Dorais, coordonnateur, offre des toges. Simplement l'en aviser quelques semaines d'avance.

Chargés, chargées de cours : négociation

Un vote en faveur d'une grève générale a été adopté, avec une date butoir fixée au 3 février. Le cas échéant, la direction annoncera les mesures appropriées. La doyenne souhaite la meilleure des chances aux personnes concernées afin qu'une entente puisse être conclue et la grève évitée. De son côté, Éric Boulanger, représentant des chargés de cours, affirme que la grève aura lieu.

Conseil académique facultaire

La doyenne informe les membres qu'une séance supplémentaire du Conseil académique pourrait être ajoutée l'an prochain. En effet, le rythme actuel de cinq réunions annuelles pose des défis pour s'arrimer au calendrier institutionnel, notamment ce qui concerne le dépôt des modifications de programme et les décisions qui en découlent.

6.2 Point d'information de la vice-doyenne aux études

Statistiques d'inscription : hiver 2025

La vice-doyenne aux études, Maya Jegen, commence son point par les statistiques concernant les inscriptions. Comparativement à l'hiver 2024, la tendance est positive: une hausse de 4.6% pour la Faculté. À noter que ces résultats sont provisoires, ils seront officiels après la période des annulations.

Prochaines portes ouvertes

Elles auront lieu le samedi 8 février 2025. Toutes les personnes enseignantes sont invitées à y faire acte de présence. Les directions de programmes sont importantes pour cette activité de recrutement : si vous êtes dans l'empêchement de vous y présenter, demander à un membre de votre Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) de vous remplacer.

Ententes d'encadrement pour les programmes des cycles supérieurs.

La vice-doyenne aux études rappelle que la politique facultaire sur ce sujet a été adoptée en mai dernier. Depuis septembre, elle est mise en application grâce au travail des agentes de gestion des études (AGÉ), Hanadi Eid et Lysa Brunet, ainsi qu'à l'implication des directions de programmes concernés. Maya Jegen tient à les remercier.

Le Service des études a également développé un site web dédié à ces ententes. À l'intention des AGÉ, des coordonnatrices, des coordonnateurs et des directions de programme, deux rencontres d'information sont prévues. Enfin, un message INFO-Direction sera envoyé le 27 janvier aux étudiantes, aux étudiants ainsi qu'au corps professoral.

Bien que nous soyons la plus petite Faculté, nous sommes celle qui a signé le plus d'entente. La vice-doyenne aux études remercie les AGÉ pour leur engagement.

Projet « Waterloo »

Le titre du projet fait référence au problème encouru par cette université. Afin d'éviter que l'information sur les locaux d'enseignement soient accessibles aux personnes non concernées, elles sont maintenant disponibles selon les modalités suivantes :

- Les personnes étudiantes peuvent trouver l'information sur leur portail;
- Le corps enseignant y a accès via Résultats et la PCR;
- Les personnes employées concernées les trouvent sur la PCR;
- Les personnes étudiantes travaillant pour les orienteurs à la rentrée disposent d'un accès restreint à la PCR.

Cette mesure entre en vigueur dès cette session. Le retrait définitif de ces informations du site etudier.uqam.ca est prévu pour l'été 2025. Un plan de communication sera envoyé sous peu.

Campagne promotionnelle

Les Services des communications ont lancé leur campagne promotionnelle sous la forme de portraits vidéo diffusés sur les médias sociaux, mettant en avant « Une journée dans la vie d'une personne étudiante ». Cette initiative est complétée par des placements publicitaires et des panneaux routiers grand format.

La vice-doyenne tient à remercier Maël Permal et Nina Escoute pour leur précieuse collaboration en fournissant des informations au Services des communications.

6.3 Point d'information de la recherche

Conseil de la recherche et de la création (COREC)

Le prochain COREC se tiendra le 16 janvier 2025, il n'y a aucun point à souligner.

Comité de la recherche

La prochaine réunion du Comité de la recherche sera le 17 janvier 2025. À cette occasion, les membres du comité évalueront les demandes soumises dans le cadre des concours facultaires qui ont pris fin le 10 janvier dernier, à savoir :

- Appui aux publications;
- Appui aux activités de diffusion et d'échanges de connaissances;
- Soutien au démarrage de projets de recherche (CRSH-SI);
- Concours du Prix de la recherche des personnes chargées de cours.

L'agent de recherche et de coordination, Olivier De Champlain, rappelle que 2025 marque la fin d'un cycle et que, même en acceptant l'ensemble des demandes, les fonds de l'UBR ne seront pas entièrement épuisés. Afin d'optimiser l'utilisation de ces ressources, d'autres concours pourraient être annoncés dans les prochaines semaines.

Valorisation de la recherche

Une rencontre réunissant les directions des deux départements a eu lieu afin de les informer que les chercheuses, les chercheurs seront sollicités par Olivier De Champlain. L'objectif sera qu'ils identifient leurs trois meilleures réalisations en matière de recherche au cours de la dernière année.

Ce projet pilote ne vise pas à dresser un bilan exhaustif, mais plutôt à mettre en lumière des contributions qui, autrement, passeraient inaperçues dans les bilans 'classiques', où seules les publications, les prix, les financements et les conférences sont généralement pris en compte.

Abandon du cv commun canadien (CVC) aux Fonds de recherche du Québec (FRQ) et au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)

Les trois organismes fédéraux et le FRQ abandonneront graduellement le recours au CVC. À compter de janvier 2026, celui-ci sera remplacé par un cv narratif, offrant aux candidates et aux candidats la possibilité de mettre en valeur un large éventail de résultats de recherche et de détailler leur parcours professionnel. En plus des productions classiques, comme les publications, ce nouveau format permettra de mieux refléter les retombées sociales de la recherche, notamment son impact sur les politiques publiques ou encore le mentorat.

À ce jour, peu de détails ont été communiqués. Le vice-rectorat à la recherche suivra de près ce dossier et tiendra informés les chercheuses, les chercheurs de la faculté de tout développement pertinent (formation, webinaires, etc).

6.4 Point d'information de la directrice du Département des sciences juridiques

Nouveau poste

Un poste de professeure, de professeur en droit de la santé est présentement affiché. La date espérée d'entrée en fonction serait le 1^{er} juin 2025.

Direction de l'Unité de cycles supérieurs en droit

La date limite pour déposer son dossier de candidature est aujourd'hui. Il doit être acheminé à la doyenne.

Célébration du 50^e anniversaire

Elles se sont clôturées en décembre dernier par une conférence suivi d'un cocktail. La doyenne souligne l'excellence des événements qui se sont déroulés durant toute l'année commémorative. Elle remercie les personnes, dont la directrice du Département Mirja Trilsch, qui se sont impliquées pour l'organisation des nombreuses activités.

6.5 Point d'information du directeur du Département de science politique

Nouveaux postes

Le processus d'embauche pour trois postes est toujours en cours, il s'agit de :

- Professeure, professeur en politique autochtone au Canada et au Québec;
- Professeure, professeur en politique russe dans le monde contemporain;
- Professeure, professeur en pensée politique non occidentale ou subalterne.

On espère les combler pour l'été 2025.

Budget des auxiliaires

La Faculté a alloué des fonds supplémentaires pour combler le déficit causé, entre autres, par la hausse des inscriptions. Le directeur remercie la directrice administrative pour son soutien.

6.6 Point d'information du directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)

Réunion annuelle du Conseil de l'IEIM

Le directeur de l'IEIM, François Audet, remercie les personnes qui ont été présentes. Il mentionne que plusieurs résolutions importantes ont été votées lors de cette séance.

Projet d'école d'été

Un projet sera proposé sous peu à la Faculté.

Les rendez-vous Gérin-Lajoie (RVGL)

La cinquième édition des RVGL se dérouleront du 9 au 11 avril 2025. Le thème annuel choisi par l'IEIM est *Les polycrises et les insécurités*. Lors de cet événement, les 60 ans de la doctrine Gérin-Lajoie seront soulignés. Plus de détails seront disponibles dans les semaines à venir.

Gestion de l'institut

La Directive relative aux instituts a été signée par Christian Agbobli, vice-recteur à la Recherche, à la création et à la diffusion. Elle entre en vigueur le 15 janvier 2025. Elle établit des normes de gestion qui assureront le respect de la mission de l'UQAM et s'adresse, comme son nom l'indique, aux six instituts de l'université.

6.7 Point d'information de la coordonnatrice du Centre de développement professionnel

Activités à venir

- Courses aux stages : des ateliers de préparation de cv ainsi que des simulations d'entrevues seront offerts.
- Midi conférence : thème sur les enjeux climatiques et des visites de diplomates à venir.
- Cocktail de réseautage : gros événement de la session se tiendra le 19 mars prochain.
- Photo professionnelle : fin mars, la date sera confirmée.

Centre de mentorat en droit

En accord avec la direction, une nouvelle formule sera proposée : quatre activités offertes, deux à la mi-session et deux autres à la fin de la session. Il s'agira de mentorat groupé, de séances de révisions avec des étudiantes, des étudiants qui sont en 2^e et 3^e année.

Les simulations

La Faculté sera représentée par trois équipes :

- OTAN : 12 étudiants en février à Washington
- ONU : 20 étudiants en avril à New York
- OACI : 20-24 étudiants en mai à Montréal

Nous leur souhaitons la meilleure des chances.

7. Motions d'accueil, de remerciement et de félicitations

7.1 Motion félicitations équipe du 24h Tremblant

Motion de félicitations à l'équipe du 24h Tremblant Résolution CFSPD-2024-2025-952

ATTENDU la représentation au défi du 24h Tremblant par une équipe formée des membres de la Faculté de science politique et de droit, seule représentation du milieu universitaire québécois, pour une 2^e année consécutive;

ATTENDU l'acharnement de cette équipe pour respecter son objectif financier qui était de 4 000 \$ pour finalement atteindre 8 165 \$, le tout en combinant les sollicitations individuelles et ses activités de levée de fonds;

ATTENDU la longue préparation tant mentale que physique dont les personnes participantes se sont astreintes;

ATTENDU le classement surprenant de l'équipe, soit la 25^e position sur une possibilité de 141;

ATTENDU les 255 km (215 à la marche et 40 à la course) parcourus par les sept membres de l'équipe;

ATTENDU le courage que l'équipe, grelottante, a démontré pour affronter le froid sibérien qui a sévit, surtout lors du parcours de nuit;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Rachel Chagnon, appuyé par Maya Jegen que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

FÉLICITE tous les membres de cette équipe composée de Romain Ayrault, Lysa Brunet, Véronique Cyr-Reid, Coline de Lagarde, Julie Duchesne, Hanadi Eid, Nina Escoute et Célia Roman pour l'accomplissement de cet exploit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Motion félicitations au professeur Charles-Philippe David

**Motion de félicitations au professeur Charles-Philippe David
Résolution CFSPD 2024-2025-953**

ATTENDU que le professeur Charles-Philippe David a obtenu la Médaille du couronnement du roi Charles III;

ATTENDU ses contributions intellectuelles exceptionnelles;

ATTENDU la notoriété incontestable de Charles-Philippe David, professeur au Département de science politique et fondateur de la Chaire Raoul-Dandurand;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Michèle Rioux, appuyé par Lysa Brunet, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT leurs très vives félicitations à Charles-Philippe David, professeur au Département de science politique, pour cette reconnaissance royale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Motion félicitations au professeur Bernard Duhaime

**Motion de félicitations au professeur Bernard Duhaime
Résolution CFSPD 2024-2025-954**

ATTENDU que le professeur Bernard Duhaime a obtenu la Médaille du couronnement du roi Charles III;

ATTENDU que le professeur Bernard Duhaime a été nommé Rapporteur spécial à l'Organisation des Nations Unies;

ATTENDU ses multiples implications auprès des plus hautes instances internationales;

ATTENDU ses expertises en droit international des droits de la personne, en droit humanitaire et en droit pénal international;

ATTENDU la notoriété incontestable de Bernard Duhaime, professeur au Département des sciences juridiques;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Rachel Cox, appuyé par Mirja Trilsch, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT leurs très vives félicitations à Bernard Duhaime, professeur au

Département des sciences juridiques, pour cette reconnaissance royale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Motion félicitations à Guy Saint-Jacques

Motion de félicitations à monsieur Guy Saint-Jacques, *fellow* de l'Institut d'études internationales de Montréal

Résolution CFSPD 2024-2025-955

ATTENDU que monsieur Guy Saint-Jacques, *fellow* de l'IEIM, a été nommé à l'Ordre du Canada le 18 décembre 2024;

ATTENDU sa carrière exceptionnelle dans la fonction publique fédérale, notamment à titre d'ambassadeur du Canada en Chine et de négociateur en chef et ambassadeur pour les changements climatiques du Canada;

ATTENDU la notoriété incontestable de monsieur Saint-Jacques, qui a également reçu le grade d'officier de l'Ordre du Québec en 2023;

ATTENDU la contribution active de monsieur Saint-Jacques aux activités et au rayonnement de l'IEIM et de l'UQAM;

ATTENDU les discussions en séance ;

IL EST PROPOSÉ par Justin Massie, appuyé par François Audet, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT leurs très vives félicitations à monsieur Guy Saint-Jacques, *fellow* de l'Institut d'études internationales de Montréal, pour cette reconnaissance remarquable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La doyenne profite de cette résolution pour souligner l'importance que la Faculté accorde à l'implication de nos *Fellows*. Grâce à leur notoriété, ils contribuent au rayonnement de notre institution. Toujours disponibles pour participer à nos activités, ils apprécient s'impliquer directement auprès de nos étudiantes, de nos étudiants.

François Audet rappelle que l'IEIM bénéficie des présences de Claude-Yves Charron, Louis de Lorimier, Marie Gervais-Vidricaire, François LaRochelle, Anne Leahy, Jean Lebel, Henri Paul Normandin, Christiane Pelchat, Gilles Rivard, Guy Saint-Jacques et Christine St-Pierre. Le directeur devient leur porte-parole et renchérit en invitant les membres du Conseil à ne pas hésiter à les convier, pour leur expertise, lors des conférences ou autres activités. De plus, les étudiantes, les étudiants apprécient les côtoyer et bénéficier de leur expérience.

La doyenne en profite pour remercier chaleureusement Bernard Derome qui préside l'institut depuis de nombreuses années.

7.5 Motion de félicitations Jeux de science politique

Une délégation formée des étudiantes, des étudiants du programme de baccalauréat en science

politique et du baccalauréat en relations internationales et droit international a participé aux Jeux de la science politique, qui se tenait cette année à l'Université de Montréal. Cette compétition regroupait neuf équipes universitaires, toutes francophones. Cette année, l'équipe représentant l'UQAM a amélioré son rang en passant de la 3^e à la 2^e place. Nous sommes en attente d'une résolution nominale, pour toutes les personnes participantes. Elle devrait être présentée lors du prochain Conseil académique facultaire. D'ici là, la doyenne présente ses plus sincères félicitations pour cet accomplissement.

8. Affaires étudiantes

Cotisations pour les associations étudiantes

Le représentant des étudiants, Éli Bergevin, désire savoir où en sont les cotisations. Le conseiller à la vie étudiante, Simon Charron, lui répond que c'est le Secrétariat des instances qui est responsable de cette distribution. Selon lui, le chèque doit être déjà prêt : il faudrait tout simplement passer le récupérer.

Œuvre utile

L'initiative du Sapin des fêtes, organisée par Clara Boivin-Côté, étudiante au baccalauréat en droit, a été un franc succès : plus de 450 cadeaux pour une valeur de près de 18 000 dollars ont été ramassés en quelques jours. Simon Charron souhaite souligner la générosité de cet engagement.

Demandes de subventions

En ce qui concerne les demandes de subventions pour les projets étudiants, la Faculté est première et dernière. Par exemple, pour la Faculté des arts, il y a eu 34 demandes déposées comparativement à 5 pour la Faculté de science politique et de droit. Il invite les membres du Conseil à motiver les étudiants à se tourner plus souvent vers eux pour ce soutien. À cet effet, il propose de faire une courte présentation pour les informer des possibilités offertes par son service.

Le Colloque sur les relations internationale de l'ABICEP et la délégation de l'UQAM aux Jeux de science politique ont reçu chacun une subvention. À cet effet, il est rappelé que toutes les délégations peuvent recevoir une subvention de 900 \$. Les *Laws games* d'Halifax sont également financés, de même que le colloque facultaire en droit pénal, dont nous serons l'hôte dans le cadre du volet UQAM Hôtesse. La campagne inter-facultaire a également reçu du financement. La doyenne propose d'aborder ce sujet lors des rencontres avec les associations étudiantes.

Situation des personnes étudiantes internationales

On interroge notre conseiller s'il y a des actions mises en place pour soutenir nos personnes étudiantes internationales dans leur démarche pour le renouvellement de l'obtention de leur visa. En effet, ils vivent beaucoup d'anxiété face aux nouvelles politiques mises en place par le gouvernement. Pour l'instant, répond Simon Charron, c'est le Service des relations internationales qui est responsable de ces démarches.

Cependant, le Programme d'accueil de la communauté étudiante internationale – Allô! Piloté par le Service à la réussite étudiante facilite l'intégration des étudiantes, des étudiants provenant de l'international à leur nouveau milieu universitaire et leur ville d'accueil en leur offrant une multitude de services. Notamment, un service d'aide d'accès au logement. Nous sommes conscients de leur détresse et nous faisons de notre mieux pour les soutenir dans le cadre de notre mandat. Par ailleurs, il mentionne que le Service à la vie étudiante est devenu le Service à la réussite étudiante. Il ne sait pas si cette fusion allait occasionner des changements.

9. Divers

10. Dépôt de documents

11. Date de la prochaine réunion

Le mercredi 12 mars 2025

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 16h00.



Rachel Chagnon, doyenne

Isabelle Boudreault

Isabelle Boudreault, secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 12 mars 2025